

Feuilleton du Pays du dimanche : Vaincue

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 62

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR
tout avis et communication
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Quelques remarques sur l'origine des noms des localités du Jura bernois

Suite et fin.

Il faut rejeter également comme invraisemblables toutes les étymologies qui empruntent des racines à deux langues différentes. M. le curé Daucourt traduit *So'endorf*, nom allemand de *Courcelon*, par village du soleil, *curtis solis*. C'est absolument inadmissible ; le mot allemand *Solen* ou *Sohlen* n'a rien à faire avec le soleil. L'explication, donnée par Mgr Chèvre, du mot *Bellelay* : *bella lagie*, beau site, de l'allemand *Lage*, site, situation, n'est guère plus plausible, mais tout aussi fondée que celle mentionnée par Mgr Vautrety dans ses *Notices* : « belle laie », parce qu'une laie aurait en 1136 frayé le chemin à travers la forêt à un chasseur égaré. La légende a bien l'air d'avoir été imaginée après coup pour expliquer le nom donné au monastère. L'interprétation suivante qui a paru dans les Actes de la Société jurassienne d'émulation (1857) me semble plus acceptable.

« Le mot *laie* n'existait peut-être pas encore au douzième siècle. Dans la traduction latine, on aurait dû dire *Pulchra porca*, tandis qu'on a dit *Bellelagia*. Le mot *lagia* était usité au moyen-âge ; il signifiait chemin et se traduisait dans le français du temps par *lée* ou *lay* ou *lee*. *Lager les bois*, c'était les partager par des chemins. St Germain-en-Laye, près Paris,

tire son nom de la forêt voisine, percée de chemins. Je croirais donc, sauf meilleur avis, que Bellelay tire son nom des percées ou allées que l'on aura faites dans la forêt dont il était alors entouré. » Ajoutons que le mot *laie*, quoique peu usité, n'a pas disparu du dictionnaire français, qui le définit : route étroite dans un bois.

Plus bizarre encore que ces singuliers amalgames est la tendance, poussée autrefois jusqu'à la manie, de tout faire dériver du celtique. Les recherches modernes ont bien établi l'existence de mots celtiques dans les dénominations géographiques de nos contrées, mais ils sont peu nombreux. Nous citerons le mot *dun*, identique avec l'anglais *town*, qui se retrouve dans Thun, Yverdon, Moudon, etc. Mais à quoi bon rechercher des éléments celtiques dans *Courcelon* et en faire « un petit endroit où l'on cache quelque chose » ? Voilà assurément une cachette bien gardée ! Nous serions plutôt disposés à voir dans *Courcelon*, comme dans les nombreux *Courcelles*, *Corcelles* et *Courcellette*, des diminutifs de Court. Hisely, dans sa « Notice sur l'étude des patois dans le but de rechercher les traces de l'idiome celtique parlé par les Helvétiens » arrive à la conclusion que les traces du celtique sont presque nulles dans la langue française. Les noms *Halle* et *Allaine* qu'on a voulu faire dériver du celtique sont des diminutifs de l'allemand *aa* (*aale*, *aalein*). Dans la Suisse allemande, un grand nombre de ruisseaux et de rivières s'appellent *aa*. Citons comme exemples la *Melchaa*, la *Sarneraa*. Cette même désignation se retrouve dans une partie de l'Allemagne et même en Scandinavie.

Terminons enfin cet errata déjà trop long en mentionnant au moins une des étymologies tirées du sanscrit que Mgr Vautrety a cru devoir admettre dans ses *Notices* historiques. Bressaucourt signifie en sanscrit, sous sa forme pri-

mitive, Bersalcurt (en 1139), lieu où croît l'arbre robuste (de *barich*, *crescere*, *sala arbor robusta*, *quercus* et *curt*, *locus*). Pour moi, qui ne sais pas un traitre mot de sanscrit, Bressaucourt est tout simplement la propriété de Bersal ou Berçot, nom de famille qui n'a pas encore disparu.

Ces exemples suffiront, je crois, à démontrer combien de conceptions fausses persistent encore dans les idées de nos historiens du Jura au sujet de l'origine des noms des localités du pays. Il y a là un vaste champ de recherches, qui demanderait, il est vrai, beaucoup de temps et une patience de bénédictin. La méthode à suivre consisterait à relever d'abord sur une carte détaillée, l'atlas de Siegfried, par exemple, les noms de toutes les localités (villes, villages, hameaux, forêts, champs) d'une même région, à les classer ensuite par ordre alphabétique, à comparer entre eux les lieux qui portent le même nom ou des noms analogues et enfin à rechercher le sens que ce nom peut offrir et voir s'il convient à toutes les localités homonymes. Ce travail est fait en partie ; M. Brandstetter, de Lucerne, s'occupe à établir le catalogue des noms de lieux de la Suisse ; il en a déjà recueilli plus de cent mille.

En attendant qu'un de nos jeunes concitoyens veuille bien se charger d'une œuvre aussi laborieuse que méritoire, il n'est pas impossible d'indiquer dès maintenant comment se sont formés les dénominations d'un grand nombre de localités jurassiennes. Souvent nos villages ont gardé le nom du premier propriétaire de la ferme, court ou villa autour de laquelle ils se sont groupés. C'est le cas pour Bressaucourt, Courtemaury, Courtedoux (en 814, *Curtilis Udulphi*), Fregiécourt, Miécourt, etc., etc. Courfaivre est la propriété du faivre (forgeron) ; Courrendlin, en allemand Rennendorf, a à peu

qui allait surgir.

— Ce soir... Annonce ma visite à Clotilde pour cet après-midi... Si elle est inébranlable dans sa résolution, alors...

Ce fut blême d'angoisse que Marthe annonça à celle qui s'obstinait à ne pas la nommer sa sœur, la visite de l'important mari.

— Encore ! soupira Clotilde. Oh ! Marthe, que je suis lasse !... Il ne veut donc pas comprendre ?

— Je crois qu'il a compris, et qu'il va prendre, pour te complaire, quelque résolution désespérée, riposta Marthe à demi.

Mme Comandre fondit en larmes.

— Vais-je perdre ton amitié ?... Jamais tu ne m'as parlé ainsi.

— Mon amitié est robuste, heureusement, jeta Marthe avec hauteur ; j'espère qu'elle résistera.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 6

VAINCUE

— Alors, vous êtes sûr qu'un divorce ruine, donne sa fortune à cet indigne père ?

— Halte-là... comme il y va !... sûr ?... mais je ne suis sûr de rien !... Est-on jamais sûr de quelque chose avec Sa Majesté le Code ?... Onques n'ai vu affaire semblable pendant mes trente années d'exercice... Je dis simplement que les motifs forcément invoqués peuvent conclure à la nullité du mariage, et fournir, tout au moins, matière à procès... Voyez-vous cette pauvre petite Clotilde, perdue dans le monde des

robes noires, et finissant, la cervelle à l'envers par tout concéder... Maintenant, mon cher Monsieur, si vous persistez, partez pour Paris, et consultez de plus compétents que moi.

A la suite de cette conversation, Emile resta plusieurs jours sans aller voir sa femme... Marthe vint le rejoindre à plusieurs reprises, et toujours le trouva sombre, agité, étrangement préoccupé.

— Qu'as-tu ? interrogeait-elle tendrement, anxieusement. Quel projet insensé poursuis-tu ?

— Tu as dit le mot, répondit-il enfin. Un projet bizarre, insensé, mais possible, je crois.

— Tu me diras ?...

— Oui, tu sauras tout... Autrement, pauvre petite, tu t'imaginerai que je manque à mon serment.

— Quand vas-tu me dire... cela ? balbutia-t-elle, épouvantée devant cette chose inconnue

près le même sens ; *rennen* signifie l'extraction du fer de ses minerais par l'antique procédé que l'on nomme en français procédé catalan. Cornol et Montenol appartenait probablement à une même famille, comme Courtételle et Delémont. Quelquefois la localité s'est mise sous le vocable d'un saint : Saint Imier, Saint Ursanne, Saint-Brais, Dampheux (Saint Ferréol). Mgr. Vautrety fait dériver le préfixe *dam* de *dominium* propriété ; en réalité c'est une abréviation de *dominus*, seigneur, comme *dom* dans Dompierre, Dombresson. Le voisinage d'une source ou d'une rivière a fourni les appellations Grandfontaine, Grandgourd, Beurnevésin (en 1290 Burnevision, en 1291 Brunnevisin) de l'allemand *Born* ou *Brunnen*, source, fontaine, en patois *bené* et *Wiesen*, prairies : Alle ; Ajoie, Elsgau, le pays arrosé par la Halle ; Milandre, Mühle an der Aa, le moulin sur la Halle (1). D'autres fois, la localité tire son nom de la présence d'une forêt, d'une plantation d'arbres, etc. Les Pommerats, les Bois, Sauley (lieu où croissent des saules), Charmoille, Fahy (fagus, hêtre) peuvent servir d'exemple. Le village de Buix doit son nom au buix qui croît abondamment et à l'état sauvage sur les rochers environnants. Dans quelques cas, la localité s'est contenue d'une appellation générale : Court, Villars. Cœuve (de l'allemand Hölle, Gehölfe, fermes), Bure (de l'allemand Buren. Bauer, maisons).

Mais à côté de ces dénominations dont l'origine et le sens ne sont pas douteux, combien d'autres qui ont mis jusqu'ici en défaut la perspicacité des étymologistes !

E. RIBEAUD, professeur.

(1) Cette étymologie si simple n'eût pas été du goût de feu M. Quiquerez, amateur à la fois du celtique et du merveilleux. Voici son interprétation à lui : « Est-ce bien Milan, Milandre qu'il faut lire dans les actes du 13e siècle ? ou bien déjà alors n'aurait-on pas changé le B en M en sorte que dans le principe ce lieu se serait appelé Bilan, Belans, Belens, car dans ce cas c'aurait été un lieu consacré au Soleil à la source d'une claire fontaine. Selon Bulet, Belen et Melen sont un même nom. Il aurait pu encore se former de Maid, Mey, vierge, et de Lan, sanctuaire, et alors il indiquerait la résidence, le sanctuaire d'une vierge, de la Dame blanche de Meylan, Milan, Milandre. » (Coupe d'œil sur les travaux de la Société d'émulation 1856.) C'est de la haute fantaisie et rappelle l'étymologie du mot renard :

Renard vient de vulpes, sans doute,
Mais il faut avouer aussi
Que depuis Rome jusqu'ici,
Il a bien changé sur la route.

Aux champs

Causerie agricole et domestique.

Les semailles de printemps. — L'hygiène du bétail. —

Voici qu'approche l'époque des semailles de printemps. Bientôt, de chaque côté des longes

Elle s'indignait, à la fin, la douce et paisible créature, contre cette tourmenteuse.

Mais, aussitôt, redevenant suppliante et tendre :

— T'efforceras tu d'être bonne avec lui ?... Si tu savais comme il t'aime !...

— Qu'il me le prouve ! répondit l'enfant gâtée, inconsciente de son illogisme, de sa cruauté.

Il ne chercha pas à lui rien prouver ; dès les premiers mots, il se montra résolu et glacial.

— Clotilde, fit-il, avant de partir pour Paris, où je vais consulter quelque savant légiste sur les moyens à employer pour dénouer ou rompre le lien qui nous unit, je suis venu, pour la dernière fois, vous demander si vous êtes irrévocablement décidée à le rompre, ce lien...

rubans de routes grises. l'on pourra voir, dans le lointain violet et mauve des terres labourées, le semeur arpentier les sillons frais ouverts et jeter de son large geste le grain qu'il confiera à la terre nourricière.

Il est donc opportun de parler d'une façon un peu complète du choix des semences, pour n'avoir plus à étudier que la technique particulière à chaque planteau moment où l'on sèmera chacune d'elles.

Sans être aussi importantes que celles d'automne, les semailles de printemps n'en constituent pas moins une période d'activité d'autant plus fébrile qu'elle contraste avec l'époque d'accalmie et de repos relatif de l'hiver.

En agriculture, les succès relèvent surtout de la qualité du sol, des engrais et des graines employées à la reproduction. L'intelligence du cultivateur et ses moyens d'action font le reste.

Or, il est à remarquer que des volumes ont été consacrés à l'étude du sol, que des volumes ont été écrits sur les engrais, tandis que l'on ne s'est pas plus occupé des semences que s'il s'agissait là d'une chose tout à fait accessoire. On ne veut pas voir que les graines de reproduction sont aux végétaux ce que les étalons sont aux animaux ; et que les négliger, c'est tout compromettre. En effet, même dans les meilleurs terrains, et avec les meilleurs engrais, l'on ne peut rien faire avec de mauvaises graines.

Pour les céréales, surtout, il faut employer les graines de l'année précédente.

Il faut donc se délier des graines des marchands grainetiers et faire *soi-même* ses semences.

Pour cela, il faut des terres bien préparées, choisir ses meilleurs pièces, semer soi-même une variété bien connue et bien propre, et ne pas faire un semis trop dru. Quand arrive le moment de la maturité, il faut faire une *sélection*, c'est-à-dire enlever tous les épis étrangers à l'espèce, et ne prendre que les plus beaux, grains (ceux du milieu de l'épi) récoltés à maturité complète et par un beau temps.

Malgré ces soins, les plantes dégénèrent vite sous le même climat et avec la même culture : il faut, de temps en temps, les régénérer ; et, pour cela, il suffit, bien souvent, de semer une graine provenant d'un terrain voisin.

Une bonne graine est lourde, bien remplie, luisante, inodore et sans goût de mois. Quand on la prend en poignée, en serrant la main, elle doit s'échapper en glissant.

La graine achetée doit être essayée ; c'est-à-dire qu'on doit se rendre compte de sa faculté germinative.

Pour cela, il y a différents procédés :

1° Celui de l'eau : les graines qui vont au fond sont les seules bonnes ;

2° On fait tremper deux morceaux de drap dans de l'eau acidulée ; on prend un certain nombre de graines qu'on place entre ces deux

Elle eut comme une hésitation.

Il lui était inconnu, cet homme énergique et fier ; jusque-là elle n'avait vu que l'amoureux désespéré, ou le mari s'appuyant sur la loi pour essayer de la contraindre.

Néanmoins, elle finit par répondre qu'elle était irrévocablement décidée.

— Vous avez bien réfléchi, n'est-ce pas ? reprit-il avec un calme superbe. Vous savez qu'il y aura enquête, plaidoiries, comparution, jugement, toutes choses embarrassantes et fâcheuses pour une jeune fille... Peut-être aurez-vous ensuite à supporter un procès avec votre père... et, si vous perdez ce procès, il ne vous restera d'autre perspective que d'aller vivre chez lui, auprès de celle qui a si mal remplacé votre sainte mère.

morceaux de drap ; on transporte le tout dans un endroit où la température est de 18° ou 20° ; on humecte le drap au fur et à mesure qu'il sèche ; et, au bout de trois jours, le nombre de germes donne la proportion de bonnes graines.

3° On prend une jatte ; on y met du terreau ; on y sème des graines (qu'on compte) ; et, au bout de 8 à 10 jours, on voit le nombre de graines germées.

La quantité de graines à semer varie suivant une foule de circonstances : selon l'espèce, la variété, la qualité, l'époque et le but du semis.

Expliquons-nous : Il est évident que la quantité varie suivant qu'il s'agit de trèfle, blé, maïs, etc. : la grosseur de la graine, sa propension au tallage, etc., doivent être prises en considération.

De plus, dans une même espèce, certaines variétés doivent être semées plus drues que d'autres.

Quant à la qualité, plus elle est douteuse, plus il faut augmenter la quantité.

Plus l'époque normale du semis est avancée, plus il faut semer épais.

En outre, en ce qui concerne le but du semis, il est évident que quand on sème en vue de récolter des tiges, il faut semer plus dru ; et quand on veut des graines, on doit semer clair.

Enfin, plus la terre est pauvre, mal préparée, plus il faut semer épais.

L'hygiène du bétail. — Si une alimentation rationnelle est une condition essentielle pour obtenir du bétail un rendement élevé en viande et en travail, les soins hygiéniques n'en sont pas moins très importants pour arriver rapidement à ce résultat.

On conçoit aisément qu'un animal mal soigné souffre et cet état de gêne paralyse incontestablement les bons effets que l'on serait en droit d'attendre d'une alimentation bien comprise.

Malheureusement, le cultivateur connaît insuffisamment les soins hygiéniques qu'il convient de donner aux animaux de la ferme, ou du moins ne les pratique pas assez.

Eh bien souvent, c'est à cette indifférence qu'il faut attribuer les nombreuses pertes occasionnées par les maladies contagieuses.

La propreté de l'étable ou de l'écurie est un des points les plus importants de cette question, en tout temps, mais surtout en été. Il est nécessaire que les déjections animales soient enlevées chaque jour et portées au tas de fumier, mais jamais réunies dans un coin quelconque de l'étable. De plus, le tas de fumier ne doit jamais être contigu à la ferme. En outre, l'écoulement des urines doit se faire avec facilité pour éviter leur séjour dans le logement des

— J'entrerai au couvent... j'y suis résolue. Il faillit s'attendrir ; sa voix eut un frémissement douloureux.

— Jeune, jolie, avant le plaisir et le luxe vous préférez le couvent à ma maison !... Allons, vous me haïssez bien !

Mais il se ressaisit aussitôt.

— C'est votre dernier mot, Madame ?

— Emile, exclama-t-elle, prise soudain du besoin, du désir irrésistible de s'excuser, de n'être pas méprisée et détesté par lui, ne serais-je donc pas atrocement coupable de m'unir à vous quand je songe à un autre ?

(La suite prochainement).